

Zeitschrift: Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie =
Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss
journal of philosophy

Band: 46 (1987)

Artikel: Comment rapporter une pensée?

Autor: Jacob, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-883095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La psychologie cognitive et leur critique / Kognitive Psychologie und ihre Kritik

Studia Philosophica 46/1987

PIERRE JACOB

Comment rapporter une pensée?*

Comment un énoncé peut-il servir à représenter ou rapporter une pensée? Pour répondre à cette question, et non sans certaines raisons, nombre de philosophes jugent qu'il convient d'étudier les attributions d'attitudes propositionnelles. Quoique cette réponse recèle une graine de vérité, elle inclut des risques d'erreur. Les membres de l'espèce humaine sont manifestement aptes à s'attribuer mutuellement des attitudes propositionnelles, à l'aide desquelles ils s'expliquent quotidiennement et sans effort apparent le comportement les uns des autres. Les philosophes analytiques excellent dans l'analyse sémantique des attributions de croyances et autres attitudes propositionnelles, dont les subtilités incluent notamment les distinctions entre contextes opaques et transparents, entre attitudes *de re* et *de dicto*. Une attitude propositionnelle (une croyance, par exemple) est attribuée à un récipiendaire par un attributeur qui communique avec un auditeur dans une langue donnée: «Jean croit que Fribourg est à l'est de Lausanne.» L'attributeur choisit un verbe psychologique pour caractériser l'attitude du récipiendaire (nommé par le sujet de ce verbe) et un énoncé qu'il enchâsse sous le verbe d'attitude pour caractériser le contenu ou l'objet de l'attitude du récipiendaire. Un énoncé d'attribution peut donc être tenu pour l'expression directe de la pensée de l'attributeur sur celle du récipiendaire et pour l'expression indirecte de la pensée du récipiendaire.

La sémantique des attributions d'attitudes propositionnelles sert de support à de vives polémiques philosophiques. Les croyances et les désirs sur lesquels reposent les explications psychologiques ordinaires et que révèlent les attributions se prêtent-ils à une interprétation réaliste (comme le pense

* Je remercie Charles Chihara, François Clementz, Pascal Engel, Gilles Gaston Granger, Charles Larmore, François Recanati et Dan Sperber de leurs commentaires.

Fodor) ou instrumentaliste (comme le pense Dennett)? Les concepts de la psychologie ordinaire seront-ils purement et simplement éliminés? Des concepts neurobiologiques les remplaceront-ils comme l'oxygène a remplacé le phlogistique (ainsi que le pense Churchland)? Leur vocation prédispose les philosophes à scruter les phénomènes cognitifs supérieurs (comme la fixation de la croyance). Par conviction méthodologique, les philosophes analytiques pratiquent l'ascension sémantique. La sémantique des attributions de croyances (et autres attitudes propositionnelles) est donc un terrain d'élection pour un philosophe analytique soucieux d'étudier les croyances (et autres phénomènes cognitifs supérieurs). Mais un énoncé d'attribution ne révèle le contenu de la pensée du récipiendaire que par l'intermédiaire de la représentation que s'en fait l'attributeur. Tout énoncé simple destiné à faire une assertion sur le monde sert à rapporter la pensée du locuteur qui accomplit l'assertion en question, sans le détour de la représentation de l'attributeur. A cet égard, un tel énoncé simple peut être tenu pour l'expression directe de la pensée du locuteur.

Dans le présent article, la pensée qui m'intéresse est, dans le cas d'une attribution, non celle de l'attributeur, mais celle du récipiendaire, c'est-à-dire celle qu'exprimerait le récipiendaire s'il faisait l'assertion d'un énoncé simple. Je mettrai en évidence certaines erreurs suscitées selon moi par une approche de la pensée excessivement nourrie de l'étude des attributions d'attitudes propositionnelles. Puis j'explorerai la voie par l'expression linguistique directe de la pensée du locuteur. L'approche présentée se fonde sur un concept que tous les observateurs s'accordent – les uns pour s'en réjouir (comme Fodor et Pylyshyn), les autres pour le déplorer (comme Dennett et Putnam) – à placer au centre de la psychologie cognitive: le concept de représentation mentale. Si l'objet d'étude est la pensée d'un récipiendaire, alors un énoncé d'attribution contient un niveau de représentation de plus que l'énoncé hypothétique simple par lequel le récipiendaire pourrait choisir d'exprimer directement sa pensée. De prime abord, l'expression directe représente une voie d'accès plus fiable à la pensée que l'expression indirecte puisqu'elle comporte un niveau de représentation en moins.

I.

Une attribution de croyance est à la pensée ce qu'un compte-rendu de perception est à une représentation perceptuelle: une manière ordinaire d'en parler. Avec le déclin de l'empirisme, des philosophes des sciences comme

Hanson, Feyerabend et Kuhn ont embrassé la thèse de l'imprégnation théorique de l'observation (ou de la dépendance de l'observation par rapport aux théories). Nombreux sont les philosophes qui soutiennent qu'on ne peut distinguer les représentations perceptuelles des représentations conceptuelles. Pour ne citer qu'un exemple, Strawson (1979) examine la thèse de Ayer selon laquelle la conception du monde fournie par le sens commun – la doctrine des objets physiques – est une théorie à laquelle l'expérience sensible fournit des données (ou des preuves). Cette thèse implique ou présuppose que les données de l'expérience perceptuelle sur la base desquelles la théorie du sens commun est adoptée puissent être décrites en des termes qui ne présupposent pas l'adoption de la théorie. Ce qui, selon Strawson, est impossible. Plutôt que de dire comme Ayer qu'en faisant un jugement perceptuel nous extrapolons au-delà de l'expérience perceptuelle, Strawson (1979, p. 46) préfère dire: «Lorsque nous caractérisons notre expérience sensible, nous rétrogradons en-deça de nos jugements perceptuels.» La raison pour laquelle le système des percepts serait imbibé de concepts (ou l'observation serait imprégnée de théorie) est la suivante: tout compte-rendu linguistique destiné à décrire une expérience perceptuelle fournit une interprétation conceptuelle de la perception. Un auteur comme Strawson infère donc l'inexistence d'un système perceptuel de représentation à partir du caractère conceptuel des compte-rendus linguistiques ordinaires d'expériences sensorielles.

Dans la terminologie des sciences cognitives, on distingue après Fodor (1983) et Pylyshyn (1984) entre deux types de systèmes de traitement de l'information: les systèmes périphériques (ou systèmes d'input) et les systèmes centraux: les premiers et non les seconds sont modulaires, encapsulés d'un point de vue informationnel, propres à un domaine, rapides, automatiques, obligatoires, ascendants (c'est-à-dire qu'ils procèdent de bas en haut, *bottom-up*). Comme l'indique le phénomène des illusions visuelles (cf. l'illusion de Müller-Lyer), deux représentations peuvent coexister: parmi vos croyances d'arrière-plan, il y a le fait que vous tenez les deux segments de droite pour égaux (représentation conceptuelle). Toutefois malgré cette croyance, vous percevez l'un des deux segments comme plus long que l'autre. Le système de traitement perceptuel des segments de droite est encapsulé d'un point de vue informationnel: il n'a pas accès à la croyance en l'égalité des segments; cette croyance ne sert pas de prémisse dans le traitement perceptuel.

Le fait qu'une information soit difficilement accessible à la mémoire immédiate ne prouve pas que cette information n'a pas été traitée. Fodor

aime donner l'exemple suivant: je vous demande l'heure. Vous regardez votre montre et vous me répondez. Je vous redemande aussitôt quelle est la forme des chiffres sur le cadran de votre montre (ont-ils la forme de chiffres arabes ou romains?) et vous ne pouvez pas répondre. Vous m'avez fourni l'information la plus abstraite (propositionnelle); vous ne pouvez pas me fournir l'information plus périphérique. Toutefois, pour accéder à l'information propositionnelle, vous avez dû traiter les niveaux inférieurs (perceptuels) de l'information. Si cette information est inaccessible à votre mémoire à court terme, cela ne prouve pas que vous ne l'avez pas perçue¹.

Lorsque nous nous parlons les uns aux autres dans une langue que nous connaissons (disons le français), en général nous nous comprenons. Nous énonçons des phrases du français grâce auxquelles nous nous communiquons un certain contenu propositionnel. Pour identifier la forme propositionnelle d'un énoncé, un auditeur doit percevoir et traiter un stimulus acoustique. Son système périphérique de traitement grammatical associe automatiquement à une représentation phonologique du signal une représentation sémantique. La représentation sémantique de la phrase est une esquisse logiquement incomplète de la forme propositionnelle de l'énoncé. Elle inclut des variables ou des places vides qui doivent être instanciées ou remplies par le processeur central de l'auditeur avec l'aide du contexte. La mémoire sémantique immédiate du contenu propositionnel d'un énoncé perçu par un auditeur est très supérieure à sa mémoire immédiate des détails syntaxiques de la phrase énoncée. Cela ne prouve évidemment pas que l'auditeur n'a pas effectué une analyse syntaxique du signal. En sollicitant la mémoire immédiate qu'a l'auditeur de la représentation syntaxique d'un énoncé, le psychologue lui demande d'accomplir une fouille dans le stock des représentations élaborées par le processus modulaire d'analyse grammaticale de l'énoncé. Si le processus d'intégration perceptuelle est ascendant, la fouille accomplie par le processeur central est descendante (*top down*).

1 Quoiqu'elle ne soit pas importante dans le contexte de la présente discussion, il y a, entre le cas discuté par Strawson et l'exemple de Fodor, une différence qui mérite d'être notée. Si en général un sujet à qui on demande l'heure ne peut pas automatiquement (sans se reporter une seconde fois à sa montre) dire quelle forme ont les chiffres sur le cadran de sa montre, il est concevable qu'un sujet entraîné puisse conjointement fournir les deux informations: l'information propositionnelle sur l'heure et l'information périphérique sur la forme des chiffres. En revanche, on peut concéder à Strawson que l'expérience perceptuelle des objets physiques n'est simplement pas descriptible sans recourir à une terminologie conceptuelle.

Lorsqu'un sujet rapporte son souvenir d'une expérience visuelle ou sa mémoire de la forme syntaxique d'un énoncé, ce que révèle son compte-rendu verbal c'est l'accessibilité au système (central) de représentation conceptuelle d'une représentation perceptuelle. Non seulement il n'y a pas de raison de supposer que l'ordre descendant d'accessibilité reflète l'ordre ascendant d'intégration perceptuelle, mais il y a des raisons de supposer que plus une information est périphérique, plus précoce a été son traitement, plus elle sera inaccessible au système central sollicité pour le compte-rendu. Le fait qu'un percept ne puisse faire l'objet d'un compte-rendu linguistique que lorsqu'il est conceptuellement interprété par le sujet ne prouve évidemment, comme l'a fait remarquer Woodfield (1986), ni qu'il n'existe pas de percept non conceptualisé ni que l'étude des percepts soit inaccessible aux méthodes scientifiques de la psychologie.

S'il est erroné d'inférer l'inexistence d'un niveau perceptuel de représentation en s'appuyant sur la conceptualisation inhérente au sens d'un compte-rendu linguistique, il serait non moins fallacieux de tirer certaines conclusions sur le contenu de la pensée à partir de l'examen des attributions de croyance qui sont les manières ordinaires dont dispose un attributeur pour parler de la pensée d'un récipiendaire. Les conclusions auxquelles je pense sont au nombre de deux: que la contribution de l'environnement physique ou social au sens des énoncés d'attribution entre dans le contenu de la pensée individuelle; que la relativité du contenu attribué à la perspective de l'attributeur est une raison de renoncer à l'étude du contenu de la pensée. Cependant, pour préciser les concepts dont je vais me servir, il me faut auparavant critiquer une erreur que peut susciter l'analyse sémantique d'un énoncé simple tout autant que celle d'un énoncé complexe d'attribution: à savoir que le contenu de la pensée serait identique au contenu de la proposition communiquée (ou que le contenu de la pensée attribuée serait identique à la proposition exprimée par l'énoncé enchâssé dans une attribution).

II.

Il est en philosophie du langage une tendance récente connue sous le nom de théorie de la référence directe. Cette théorie spécifie la forme propositionnelle d'énoncés contenant des termes singuliers. A la différence des noms propres, les descriptions définies expriment manifestement, en vertu de leur sens, un certain contenu conceptuel. A la suite de Peacocke (1975), Lock-

wood (1975) et Recanati (1986), je distinguerai quatre genres de cas. Soit un énoncé comme (1) qui contient un nom propre:

(1) Mitterrand est un grand président.

Selon le théoricien de la référence directe, la contribution du nom propre «Mitterrand» à la proposition exprimée par l'énoncé est l'individu lui-même, et non quelque concept sous lequel tombe Mitterrand ou quelque propriété que Mitterrand pourrait avoir et que le nom pourrait connoter. Selon cette théorie, la proposition exprimée par l'énoncé serait une proposition singulière russellienne contenant Mitterrand lui-même et la propriété qui lui est attribuée par l'énoncé. Le théoricien contemporain de la référence directe (Donnellan [1974] ou Kaplan [1977]) la représenterait comme la paire ordonnée $\langle \text{Mitterrand}, x \text{ est un grand président} \rangle$. Autrement dit, pour comprendre l'assertion faite au moyen de (1), il faut pouvoir identifier Mitterrand faute de quoi, on n'a pas compris l'énoncé. Mais on est libre de l'identifier par n'importe quel concept ou d'une manière égocentrique qui ne correspond au sens d'aucune expression référentielle.

Soit (2) qui contient une description définie qui exprime une propriété contingente de Mitterrand:

(2) L'ancien candidat pour l'union de la gauche aux élections présidentielles françaises de 1965 est un grand président.

Quoique (2) ait dans le monde réel les mêmes conditions de vérité que (1) – à savoir que Mitterrand est un grand président –, du fait que le composant propositionnel exprimé par la description est conceptuel, la proposition exprimée par (2) a une forme plus générale que la proposition exprimée par (1). La description définie contenue dans (2) n'est pas rigide (au sens de Kripke [1972]): il existe un monde possible dans lequel Mitterrand n'était pas le candidat unique de la gauche aux élections présidentielles françaises de 1965, soit parce qu'il n'y avait pas d'élection présidentielle en France en 1965, soit parce qu'il n'y avait pas de candidat unique de la gauche à ces élections, soit parce que Guy Mollet et non Mitterrand était ce candidat. Donc Mitterrand n'entre pas dans toutes les conditions de vérité contrefactuelles de (2). Donc la contribution de la description à la proposition exprimée par (2) est conceptuelle.

Soit (3) qui contient une description définie qui exprime une propriété essentielle d'un objet (ici d'un nombre):

(3) La racine carrée de 529 est un nombre premier impair.

En vertu du contenu conceptuel de la description, la proposition exprimée par (3) n'est pas singulière. Elle contient le concept de racine carrée de 529. Mais comme la description dans (3), à la différence de la description dans (2), est rigide (au sens de Kripke), dans tous les mondes possibles, (3) est vrai si et seulement si un certain nombre (le nombre 23) a la propriété d'être un nombre premier impair. Bien que dans tous les mondes possibles 23 fasse partie des conditions de vérité de (3), pour comprendre l'assertion faite au moyen de (3), il n'est pas nécessaire d'identifier 23: il suffit de se représenter le concept d'un nombre qui multiplié par lui-même est égal à 529.

Soit une énonciation de (4) où il soit fait un usage référentiel et non attributif (au sens de Donnellan [1966]) de la description définie:

(4) L'assassin de Léon est complètement cinglé.

Quoique, contrairement au nom propre dans (1), la description exprime, en vertu de son sens, un contenu conceptuel, la proposition exprimée par (4) pourrait bien être, comme la proposition exprimée par (1), une proposition russellienne singulière. Autrement dit, le sens de l'énoncé (4) et la forme de la proposition exprimée diffèrent: le sens de la description (c'est-à-dire le mode de présentation linguistique de l'individu) peut aider à identifier l'individu qui entre dans la proposition. Mais le concept exprimé par la description (qui n'est évidemment pas rigide) ne fait partie ni des conditions de vérité de (4) ni de la proposition exprimée par (4) lorsqu'il est fait un usage référentiel de la description. Il en va, selon la théorie de la référence directe, de l'usage référentiel d'une description comme de termes démonstratifs ou indexicaux: leur contribution à la proposition exprimée n'est pas conceptuelle. Ils ont néanmoins un sens (la règle d'utilisation du mot, le «caractère» au sens de Kaplan [1977] ou le mode de présentation linguistique) qu'on ne saurait confondre avec le concept par lequel l'objet inclus dans la proposition exprimée est identifié dans la pensée.

J'admettrai qu'une théorie de ce genre caractérise adéquatement la forme propositionnelle des énoncés (1)–(4), c'est-à-dire ce que doit comprendre un auditeur pour que soit réussie la communication accomplie au moyen de (1)–(4). Si cette théorie est correcte, alors quoique le sens de l'énoncé (4) contienne notamment le concept d'assassin de Léon, la proposition communiquée par (4), lorsqu'il est fait un usage référentiel de la description, se compose d'un individu (qui peut ne pas satisfaire le concept en question) et non

d'un concept. Pour savoir quelle assertion est faite au moyen de (1), il faut pouvoir identifier Mitterrand, c'est-à-dire l'individu dont (1) dit qu'il est un grand président, sans qu'il soit besoin de suivre une méthode particulière d'identification: il n'est pas requis de se représenter Mitterrand conceptuellement par l'une de ses propriétés particulières: ni par le fait qu'il a été victime d'un attentat simulé devant les jardins de l'Observatoire à Paris en 1956, ni par le fait qu'il a mis de Gaulle en ballottage en 1965, ni par le fait qu'il a été battu par V. Giscard d'Estaing en 1974, ni qu'il a battu V. Giscard d'Estaing en 1981.

Admettons, avec le partisan de la théorie de la référence directe, que pour comprendre l'assertion faite au moyen de (1), ce qui compte c'est d'identifier Mitterrand, sans qu'il soit nécessaire de se représenter Mitterrand sous un concept particulier. Il serait toutefois absurde d'en inférer qu'on peut penser à Mitterrand sans se le représenter conceptuellement, sans lui associer telle ou telle propriété exprimable au moyen de telle ou telle description. Si Mitterrand dit «Je suis un grand président», il exprime, selon la théorie de la référence directe, la même proposition que celle qu'expriment respectivement Chirac, Fabius ou Margaret Thatcher au moyen de (1). Mais cela n'implique évidemment pas que Chirac, Fabius et Margaret Thatcher pensent à Mitterrand de la même façon ni qu'aucun pense à lui comme Mitterrand pense à lui-même. Je conclus donc cette discussion schématique de la théorie de la référence directe en distinguant, outre le sens d'un énoncé, le contenu propositionnel communiqué par (1) – une proposition singulière, selon cette théorie – et le contenu de la pensée de celui qui énonce (1) ou qui comprend (1). Le contenu propositionnel de la pensée de celui énonce (1) sera plus général (parce que plus conceptuel) que la proposition russellienne singulière communiquée par (1), si l'on en croit la théorie de la référence directe². Peut-être le concept exprimé par la description dans (4) (son sens linguistique), quoiqu'il n'entre pas dans la proposition communiquée par (4) – dans ce que l'auditeur doit comprendre pour que la communication soit réussie –, fournit-il certaines indications sur le mode de présentation conceptuel de l'individu dans la pensée du locuteur.

2 Pour simplifier, je tiens ici les constituants de la forme propositionnelle de la pensée pour des concepts. En toute rigueur, cette simplification est fautive, car Mitterrand peut sans doute penser à lui-même par des moyens non conceptuels et ses familiers peuvent sans doute penser à lui par des moyens non conceptuels. S'il existe des modes de représentation purement égocentriques d'un individu dans la pensée, alors il est faux d'affirmer, comme je le fais, que la forme propositionnelle de la pensée est, dans ces cas-là, plus générale que la forme de la proposition communiquée (selon l'analyse de la théorie de la référence directe).

III.

Récemment Tyler Burge (1979, 1982, 1986) a exploité la sémantique des attributions d'attitudes propositionnelles pour discréditer ce qu'il appelle l'interprétation individualiste des états intentionnels (ou du contenu de la pensée). L'interprétation individualiste admet que les conditions de vérité des attributions d'attitudes propositionnelles à un individu incluent les stimulations sensorielles qui affectent l'individu, son comportement, ses états internes physiques et fonctionnels mais excluent l'environnement physique et social de l'individu. Un bon représentant de l'individualisme est Fodor (1980 p. 229) qui se réclame d'«une longue tradition qui compte à la fois des rationalistes et des empiristes et pour laquelle il est axiomatique que les expériences (et a fortiori les croyances) d'un individu pourraient être identiques à ce qu'elles sont même si le monde était différent de ce qu'il est». L'une des conséquences de l'individualisme est la thèse (adoptée par Fodor) de la «superposition» (*supervenience*) des états mentaux sur les états cérébraux: étant donné l'histoire chimique, neurologique et comportementale propre à un individu, ses attitudes propositionnelles ne pourraient pas être différentes de ce qu'elles sont, aussi différent que puisse être l'environnement physique et social extérieur à l'individu. Autrement dit, la thèse de la «superposition» des états mentaux sur les états cérébraux affirme qu'il ne peut exister de distinction cognitive entre les états mentaux sans distinction entre les états cérébraux d'un individu. Burge rejette l'individualisme dont il détecte la pernicieuse influence autant dans le behaviorisme et le fonctionnalisme contemporains que dans le cartésianisme et veut inclure l'environnement physique et social dans les conditions de vérité des attributions d'attitudes propositionnelles. Autrement dit, l'environnement physique et/ou social serait constitutif du contenu attribué.

L'anti-individualiste a à sa disposition un certain nombre d'intuitions (cf. Burge 1979). Julien a de l'arthrite dans les articulations des doigts, du poignet et des chevilles. Il croit correctement qu'il a de l'arthrite depuis plusieurs années, que l'arthrite de ses doigts est plus douloureuse que celle de ses chevilles, que son père aussi avait de l'arthrite, que mieux vaut avoir de l'arthrite qu'un cancer du poumon, etc. Un matin il se réveille avec des douleurs à la fesse qui ressemblent à ses autres douleurs rhumatismales. Il acquiert donc la fausse croyance qu'il a de l'arthrite dans la fesse, en raison de l'inexactitude de son concept d'arthrite. Lorsqu'il consulte son médecin, celui-ci lui apprend qu'il ne peut avoir d'arthrite dans la fesse puisque l'arthrite est une maladie des articulations. Burge admet qu'en

dépit de l'imperfection de son concept d'arthrite, Julien peut être dit avoir des croyances sur l'arthrite. Maintenant imaginons que nous transportions Julien dans une communauté contrefactuelle dans laquelle l'usage linguistique diffère du français standard en ceci que par le mot «arthrite» on désigne, non pas une maladie des articulations, mais des affections rhumatismales de toutes sortes dans les os, les articulations, les muscles et tous les tissus. Julien quant à lui serait inchangé eu égard à son histoire chimique, neurologique et comportementale. Selon Burge, nous ne pourrions pas alors utiliser notre mot «arthrite» pour caractériser les croyances de Julien dans la communauté contrefactuelle parlant une variante burgienne du français. Ses croyances ne porteraient pas sur l'arthrite.

Lorsque l'attributeur cherche à caractériser le contenu d'une attitude, il choisit les mots de sa propre communauté linguistique. Nombreux sont les mots dont le sens exact échappe aux individus. Burge exploite une observation de Putnam (1974) connue sous le nom de division linguistique du travail et faite au sujet des mots d'espèces naturelles: plus le sens d'un mot est spécialisé, plus les conditions correctes de son emploi entraînent une coopération inter-individuelle. Cette observation s'applique à l'usage du mot «arthrite» et, comme le fait valoir Burge, à quantité de mots qui désignent, non pas des espèces ou des phénomènes naturels, mais des artefacts comme «carburateur» ou «canapé». Un individu de notre société peut avoir des croyances sur les canapés tout en croyant faussement qu'un canapé peut, comme un divan, ne pas avoir de dossier. Nous n'aurions aucune raison de nous abstenir de lui attribuer des croyances sur les canapés. Mais s'il vivait dans une communauté franco-burgienne où le mot «canapé» désigne aussi des divans sans dossier, nous devrions, selon Burge, nous abstenir de lui attribuer des croyances en employant notre mot «canapé». Les différences d'usage linguistique entre les deux communautés sont, selon Burge, des composants du contenu attribué.

De ce que le sens d'un mot choisi par un attributeur pour caractériser le contenu attribué dépend de l'environnement social, Burge conclut que le contenu attribuable à un individu dépend, contrairement à la vision individualiste, de son environnement social aussi. Remarquez la différence entre l'anti-individualisme burgien et la doctrine esquissée par Putnam (1974) à partir de son fameux exemple de science-fiction. Imaginons une planète, Terre-jumelle, en tous points semblable à la Terre à une exception près: le liquide qui y a toutes les propriétés superficielles de l'eau a une autre composition chimique. Admettons donc que ce liquide n'est pas de l'eau. Si j'ai un jumeau sur Terre-jumelle, lorsque nous disons tous les deux «L'eau de mon

bain est trop chaude», les conditions de vérité de nos énoncés sont différentes: mon énoncé est vrai si et seulement si un liquide placé dans ma baignoire et ayant pour structure atomique H_2O est trop chaud; son énoncé est vrai si et seulement si un liquide placé dans sa baignoire et ayant une autre structure atomique est trop chaud. Les propositions communiquées par ces énoncés et leurs conditions de vérité sont analysables par la théorie de la référence directe, si on étend celle-ci à la sémantique des termes d'espèces naturelles. Toutefois Putnam (1974, p. 224) soutient que le terrien et son jumeau sur Terre-jumelle sont «d'exactes copies l'un de l'autre eu égard aux sentiments, pensées, monologues intérieurs», etc. La description adoptée par Putnam présuppose donc l'existence de ce que Fodor (1980, 1983b, 1987) nomme un «contenu étroit» des attitudes qui serait caractérisable sans mentionner la différence de composition chimique des liquides qui est la contribution de l'environnement physique aux conditions de vérité de l'énoncé enchâssé dans l'attribution d'attitude. Burge (1982, p. 110) fournit une description différente de la situation en vertu de laquelle la différence de composition chimique entre inévitablement dans le contenu des attitudes: «ce serait un mystère inexplicable que le jumeau (sur Terre-jumelle) ait acquis une pensée sur l'eau. Il n'a eu aucun moyen normal d'acquérir le concept (d'eau).»

Pour récapituler, l'anti-individualisme invoque deux genres de considérations. D'une part si mon jumeau sur Terre-jumelle était crédité du concept d'eau ou de la connaissance du sens du mot «eau», si Julien dans la société contrefactuelle était crédité du concept d'arthrite ou de la connaissance du sens du mot «arthrite», ce serait un miracle: l'un n'a jamais été en contact avec de l'eau; le mot que sa communauté lui a transmis ne désigne pas l'eau. L'autre vit dans une communauté dans laquelle le mot «arthrite» ne désigne pas l'arthrite. D'autre part si l'environnement social contribue au sens d'un mot servant à caractériser un contenu attribué à un individu, en vertu de la spécialisation sémantique du mot, alors l'environnement social fait la même contribution au contenu de la pensée de l'individu.

IV.

La doctrine anti-individualiste m'inspire deux remarques. Premièrement, il est des intuitions dont elle ne peut selon moi se prévaloir. Considérons les deux cas censés illustrer respectivement la contribution de l'environnement sociolinguistique et celle de l'environnement physique au contenu de la pen-

sée. Considérons notre Julien atteint d'arthrite dans notre société et dans la société burgienne hypothétique dans laquelle «arthrite» n'a pas la même extension. Supposons qu'une enquête soit menée pour déterminer si Julien peut être dit dans les deux communautés avoir les mêmes croyances, lorsqu'il croit que son arthrite a atteint sa fesse. Imaginons que l'une des enquêtes soit menée par un représentant du ministère de la santé de chaque communauté afin d'examiner le degré de compétence des malades sur leur maladie. Dans notre société, la croyance de Julien est fautive. Dans la société hypothétique, sa croyance est vraie. Les représentants du ministère de la santé en concluront vraisemblablement à la différence entre les croyances. Imaginons que l'enquête soit menée par un chercheur en psychologie cognitive qui adhère au fonctionnalisme – la doctrine selon laquelle une croyance se caractérise par son rôle inférentiel entre les stimuli et le comportement et par son potentiel d'interaction avec les autres attitudes propositionnelles. Dans les deux sociétés, si Julien croit que son arthrite a gagné sa fesse, il sera enclin à énoncer une phrase du genre: «Il ne manquait plus que cela. Mon arthrite est dans ma fesse maintenant.» Il sera enclin à consulter son médecin pour lui faire part de sa croyance, etc. Les psychologues fonctionnalistes concluront vraisemblablement que les croyances sont identiques. La même analyse vaut pour le cas où mon jumeau sur Terre-jumelle et moi sur Terre nous verrions attribuer une croyance exprimable au moyen de l'énoncé «L'eau de son bain est trop chaude». Si l'enquête était menée par des chimistes, ils mettraient en évidence la différence de composition chimique des liquides et concluraient à la différence de croyance. Si l'enquête était menée par des psychologues cognitifs, ils feraient valoir que mon jumeau et moi, ayant tous les deux le désir de prendre un bain sans nous brûler, serons enclins à adopter le même comportement – comportement qu'un psychologue pourrait prévoir et expliquer en nous attribuant une seule et même croyance. Ils en concluraient donc que nous avons la même croyance.

Deuxièmement, le partisan (Fodor) et l'adversaire (Burge) de l'individualisme (ou de la notion de contenu étroit) font une même hypothèse: la sémantique des attributions doit révéler des conditions strictes (nécessaires et suffisantes) d'identité propositionnelle du contenu de la pensée, indépendamment des variations dans le contexte d'attribution. Autrement dit, il doit y avoir identité entre le contenu propositionnel de l'énoncé enchâssé sous le verbe psychologique dans une attribution et le contenu de pensée du récipiendaire – ce qui présuppose l'unicité du contenu propositionnel exprimé par l'énoncé enchâssé. Leur désaccord porte sur la question de savoir si les conditions de vérité du contenu attribué incluent ou non l'envi-

ronnement physique et/ou social. Mais il admettent que, quel que soit l'attributeur, le contenu attribué a une forme propositionnelle unique et bien déterminée ou que l'énoncé enchâssé (caractérisant le contenu attribué) a des conditions de vérité indépendantes du contexte d'attribution. Or, comme le montre la discussion des exemples de Burge, cette supposition est discutable.

Comme l'a remarqué Steve Stich (1983, ch. 5), dans l'attribution d'une attitude propositionnelle à un récipiendaire, l'attributeur choisit un énoncé qui sert à caractériser le contenu attribué par référence à une croyance qu'il pourrait lui-même avoir. L'attributeur s'efforce d'imaginer la croyance du récipiendaire; il choisit donc l'une des croyances qu'il pourrait lui-même avoir; s'il avait cette croyance hypothétique, alors celle-ci jouerait un rôle central dans son assertion d'un certain énoncé. Tel est l'énoncé qu'il choisit pour représenter le contenu qu'il attribue au récipiendaire. Le choix de l'énoncé représentant le contenu attribué peut varier avec le contexte d'attribution puisqu'il reflète partiellement les buts de l'attributeur – il y a donc une relativité du contenu attribué à la perspective de l'attributeur. Entre la croyance du récipiendaire et la croyance imaginaire (ou hypothétique) que s'auto-attribue l'attributeur et qui jouerait un rôle central dans son assertion de l'énoncé qu'il choisit pour représenter la croyance du récipiendaire, il existe non une relation d'identité mais de ressemblance³. Il y a en effet de bonnes raisons de supposer que si on peut former une image ressemblante de la pensée de quelqu'un, on ne peut pas former une pensée identique. La croyance hypothétique d'un attributeur peut, selon Stich, ressembler à celle d'un récipiendaire sous trois aspects: du point de vue fonctionnel (c'est-à-dire par la similitude de ses interactions inférentielles avec d'autres attitudes propositionnelles), du point de vue de l'environnement idéologique ou doxastique (c'est-à-dire par la similitude du réseau des croyances d'arrière-

3 Une conception de ce genre est défendue par Quine (1960, § 45 p. 219): «Lorsque nous citons directement l'énoncé d'une personne, nous le rapportons presque comme un chant d'oiseau. Quelle que soit la signification de l'énoncé, la citation directe se contente de rapporter l'événement physique; c'est à nous qu'il incombe d'inférer les implications. Mais dans la citation indirecte nous nous projetons dans ce que nous imaginons être l'état d'esprit du locuteur, à partir de ses remarques et autres indications, et nous disons, dans notre langue, ce qu'il serait naturel et pertinent de dire si nous étions dans cet état fictif. Une citation indirecte ne peut aspirer qu'à une ressemblance plus ou moins fidèle. . . » Le «presque» de la première phrase tire vraisemblablement sa raison d'être du fait qu'une reproduction d'un énoncé qui ne respecte pas la prononciation, l'accent ou l'intonation de l'original est néanmoins tenue pour fidèle.

plan sur le fond desquelles elle se détache), du point de vue référentiel (c'est-à-dire par la similitude des entités désignées par les termes référentiels figurant dans l'énoncé représentant le contenu).

Fodor (1987, ch. 3) a, selon moi, raison d'objecter à Stich (1983) qu'on ne peut conclure que le contenu étroit de la pensée est dépendant du réseau doxastique des croyances d'arrière-plan de ce que les attributions de contenu sont relatives au contexte de l'attributeur, sans souscrire à une forme de vérificationisme qui dirait: si, comme le révèle la sémantique des attributions, on ne peut attribuer un contenu sans faire des hypothèses sur l'environnement doxastique, alors l'identité du contenu tout court dépend de l'environnement doxastique. Il entend libérer l'identité propositionnelle du contenu tout court des vicissitudes de l'environnement doxastique dont le contenu attribué est tributaire. Mais comme il aborde lui-même l'examen du contenu à travers la sémantique des énoncés d'attribution d'attitudes propositionnelles, il semble présupposer qu'il existe des conditions nécessaires et suffisantes d'identité propositionnelle du contenu attribué. Ce qui revient à supposer que deux personnes (l'attributeur et le récipiendaire) peuvent penser exactement la même chose ou que la relativité du contenu attribué à la perspective de l'attributeur est un artefact de l'analyse des énoncés d'attribution. Ce dont je doute. D'une part j'admets qu'entre la croyance hypothétique de l'attributeur et celle du récipiendaire, il existe une relation de ressemblance et non d'identité. D'autre part je distingue le contenu attribué (révélé par une attribution) du contenu tout court⁴.

A Burge (1982) qui soutient que ce serait un miracle que mon jumeau sur Terre-jumelle ait acquis le concept d'eau ou que Julien dans la société hypothétique ait acquis le concept d'arthrite, je concède que le sens du mot «arthrite» n'est pas le même dans les deux communautés et que le sens du mot «eau» n'est pas le même sur Terre et sur Terre-jumelle. Je concède que le sens du mot «eau» ou celui du mot «arthrite» peut dépendre de l'environnement. Autrement dit, j'admets que l'hypothèse de la division du travail linguistique s'applique au *sens*: la connaissance des experts sert à déterminer le sens des mots «arthrite» ou «eau» dans une communauté. Mais pour des raisons que j'ai déjà données, je tiens pour absurde d'en conclure, comme l'impli-

4 La notion de contenu tout court est sans doute une fiction (ou une simplification abusive) si tant est qu'elle suggère qu'on peut accéder au contenu de la pensée de quelqu'un sans passer par le détour d'une attribution. Lorsqu'un locuteur exprime directement sa pensée par une assertion, on peut soutenir qu'il s'auto-attribue un contenu de pensée. Reste à savoir si l'auto-attribution est différente de l'hétéro-attribution.

querait l'application de la théorie de la référence directe au contenu de la pensée attribué au moyen d'un mot comme «eau» ou «arthrite», que le liquide ou la cause de la maladie font partie du contenu de la pensée. Je n'accuse nullement Burge de suivre cette pente. Je suppose plutôt qu'il admet premièrement que l'environnement social fait une contribution au sens des mots, deuxièmement que le sens des mots est identique aux constituants conceptuels du contenu attribué et troisièmement que le sens ou le concept détermine l'extension. Il infère donc que toute différence d'extension implique conjointement une différence de sens et de concept. Contrairement à Burge, je soutiens que le sens des mots ne détermine pas l'extension et qu'il n'est pas identique au contenu conceptuel mentalement représenté. Selon moi, le sens peut dépendre de l'environnement social; j'admets que, dans deux communautés différentes, les sens peuvent être différents. Mais les différences de sens n'impliquent pas que les concepts soient différents⁵. Burge commet deux erreurs: d'une part même si on devait concéder que les paires de concepts ne sont pas identiques, cela ne devrait pas occulter leurs ressemblances. Si le concept d'arthrite de Julien, dans quelque communauté que ce soit, était identique au sens du mot dans la communauté, le fait que Julien ait un concept imparfait ou inexact deviendrait inexplicable ou miraculeux. Identité ou ressemblance entre les paires de concepts? Je ne me prononce pas. La différence d'extension des mots est compatible avec l'une et l'autre. D'autre part en identifiant sens et concept, Burge fait l'erreur de confondre le constituant conceptuel du contenu attribué et le constituant conceptuel du contenu tout court⁶.

J'admets qu'une attribution révèle un certain contenu – le contenu attribué – qui correspond à la proposition exprimée par l'énoncé enchâssé sous le verbe psychologique. J'admets que le contenu attribué peut varier avec le contexte d'attribution ou que les conditions de vérité de l'énoncé enchâssé peuvent varier avec le contexte d'attribution. Toutefois, en distinguant le contenu attribué du contenu tout court, je résiste à la conclusion qu'en tire Stich (1983): à savoir que la psychologie scientifique doit se détourner de la notion de contenu et adopter une démarche résolument «syntaxique». Je ne conclus pas de la relativité du contenu attribué par rapport au contexte

5 Le sens d'un indexical ou d'un démonstratif (la règle d'utilisation) ne détermine pas à lui tout seul (sans le contexte) son extension. Si le sens d'un mot spécialisé inclut les connaissances des experts et si un individu peut associer au mot un concept imparfait, alors le sens du mot dans la communauté et le concept mentalement représenté dans l'esprit de l'individu sont distincts.

6 Cf. Woodfield (1982a) et surtout (1982b).

d'attribution à l'inexistence du contenu ou à son indisponibilité pour la psychologie. De ce que le contenu attribué est relatif au contexte d'attribution, il ne s'ensuivrait que la notion de contenu de pensée et la psychologie cognitive sont inconciliables qu'à condition d'admettre que l'étude sémantique des attributions d'attitudes propositionnelles est la seule et unique voie d'accès au contenu de la pensée. Il me reste à montrer que cette supposition n'est pas justifiée. En dépit de leur complexité sémantique, les attributions d'attitudes propositionnelles ne représentent qu'un accès ordinaire au contenu de la pensée – c'est la voie non spécialisée par laquelle un membre de l'espèce humaine interprète le comportement de ses congénères. Quoiqu'il incombe à la psychologie d'aborder le contenu de la pensée par une voie plus systématique, il est toutefois une leçon à tirer de la sémantique des attributions: la relativité du contenu attribué au contexte d'attribution suggère que l'identité propositionnelle entre le contenu de la pensée et son expression linguistique est une relation trop forte. Telle est du moins la conséquence que je tire de la sémantique des attributions. A l'identité propositionnelle entre le contenu de la pensée et l'énoncé qui le représente, la psychologie doit sans doute substituer la notion affaiblie de ressemblance propositionnelle.

V.

S'il est un concept central en sciences cognitives, c'est celui de représentation⁷. Au lieu de nous demander comment un énoncé complexe contenant un verbe psychologique et un énoncé enchâssé sert à attribuer à un récipiendaire une attitude propositionnelle, demandons-nous comment un énoncé simple peut servir à représenter la pensée d'un locuteur. Si Fabius dit «Mitterrand est un grand président», comment son énoncé rapporte-t-il sa pensée? Je veux maintenant esquisser un cadre permettant d'aborder cette question. Ce cadre a deux caractéristiques: d'une part, conformément à ce que Fodor appelle «la théorie représentationnelle de l'esprit», il fait un usage libéral de la notion de représentation et d'autre part il substitue à l'idéal de l'identité propositionnelle entre une pensée et un énoncé ou entre deux pensées l'exigence de ressemblance propositionnelle.

A Fodor et Pylyshyn qui soutiennent que la psychologie cognitive a besoin de conditions nécessaires et suffisantes d'identité propositionnelle

⁷ Pour une justification de cette assertion, cf. Marr (1982, ch. 1, en particulier pp. 20–27).

du contenu «étroit» d'une croyance, Putnam (1983, p. 147) a objecté ce qu'il appelle «le problème de l'infection». Deux personnes peuvent avoir le même prototype (ou stéréotype) perceptuel de l'herbe. Cela ne garantit pas que toutes leurs croyances sur l'herbe seront identiques. Suffit-il qu'elles croient toutes les deux que l'herbe est une plante? Non: encore faut-il que leurs concepts de plante soient identiques. Tel est «le problème de l'infection». Putnam (1983) tire argument de l'absence de conditions nécessaires et suffisantes définissant l'identité propositionnelle du contenu d'une pensée pour séparer la psychologie cognitive (fonctionnaliste) de la théorie de l'interprétation et limiter les ambitions théoriques de l'une par l'autre: si la première traite l'esprit humain comme un ordinateur obéissant à des instructions locales, la seconde serait une entreprise «globale» et «holistique». La première, mais non la seconde, présuppose l'existence de conditions nécessaires et suffisantes d'identité propositionnelle du contenu d'une pensée. La validité de l'assertion établissant l'existence d'une limite inhérente à la démarche de la psychologie «computationnelle» est donc suspendue à l'incompatibilité présumée entre celle-ci et la notion de ressemblance propositionnelle.

Supposons que j'énonce (5) au téléphone:

(5) Elle vient d'arriver.

L'énoncé a un certain sens. Il me sert à exprimer une certaine proposition largement sous-déterminée par le sens de l'énoncé, disons la proposition que Juliette est entrée dans l'appartement de P. Jacob à un instant qui précède juste l'énonciation. C'est ce que doit comprendre mon correspondant téléphonique pour savoir quelle assertion j'ai fait. On peut soutenir, avec la théorie de la référence directe, que la proposition communiquée contient la femme à laquelle mon énoncé fait référence. Manifestement, le sens de l'énoncé diffère de la proposition communiquée: en vertu de son sens, le pronom «elle», qui peut servir à faire référence à une variété de femmes, présente Juliette sous un certain angle. En outre, mon auditeur et moi pouvons penser à Juliette différemment, sous des concepts différents exprimables par des descriptions différentes.

En vertu de son sens, (5) implique nombre de propositions dont (6) et (7):

(6) Quelqu'un s'est déplacé d'un lieu dans un autre.

(7) Quelqu'un s'est déplacé d'un lieu dans un autre ou le ciel est vert.

(5) est par ailleurs incompatible avec (8):

(8) Personne ne s'est jamais rendu chez qui que ce soit.

Supposons qu'au moment de l'énonciation je sois inquiet car Juliette revenait du midi de la France par l'autoroute, je l'attendais plus tôt dans l'après-midi. L'énonciation de (5) peut alors me servir à abrégé certaines pensées dont la pensée que je suis désormais rassuré. A la différence des propositions qu'implique (5) en vertu de son sens, les pensées abrégées par l'énonciation de (5) peuvent se déduire de la proposition exprimée par (5) en conjonction avec certaines prémisses auxiliaires. Mon auditeur peut être dit comprendre la proposition exprimée par mon énoncé (ou l'assertion faite au moyen de mon énoncé) sans pouvoir identifier toutes les conséquences que je suis prêt à inférer de la forme propositionnelle de mon énoncé en combinaison avec la famille de propositions présentes dans ma pensée au moment de mon énonciation. Plus est élevé le nombre des prémisses partagées entre nous, plus mon auditeur sera capable d'identifier les constituants propositionnels de ma pensée abrégés par mon énoncé.

En première approximation, un énoncé simple peut donc être tenu pour un résumé d'une pensée du locuteur. Mais qu'est-ce qu'un résumé? Suivant les indications de Sperber et Wilson (1986, pp. 227–30), considérons les diverses manières dont on peut rapporter des propos, c'est-à-dire des énoncés. Supposons que Sam, qui est américain et ne parle pas français, dise à l'adresse de Juliette, qui ne parle pas anglais, en présence de Jules qui est bilingue: «I love you.» Juliette demande alors à Jules: «Qu'est-ce qu'il a dit?», faisant allusion à ce que vient de dire Sam.

- a) Jules peut répondre: «Il a dit: <I love you> .» C'est une pure citation. La citation a pour mérite de reproduire fidèlement l'énoncé initial en y ajoutant des guillemets. Elle a pour inconvénient de ne pas faciliter la compréhension de Juliette si celle-ci n'avait pas compris l'énoncé initial.
- b) Jules peut répondre: «Il a dit: <Je vous aime> .» C'est une traduction. La traduction en français préserve la structure sémantique de l'énoncé anglais et a fortiori sa forme propositionnelle. La traduction est un genre intermédiaire entre la citation et le style indirect.
- c) Jules peut répondre: «Il a dit qu'il t'aimait.» C'est un compte-rendu au style indirect simple qui ne préserve pas la structure sémantique de l'énoncé anglais: le pronom personnel à la première personne du singulier (traduit par «je») est remplacé par le pronom «il» à la troisième per-

sonne du singulier; le pronom «vous» de la traduction est remplacé par «tu» et le présent de l'indicatif du verbe est remplacé par l'imparfait. Toutefois la forme propositionnelle de l'énoncé anglais est préservée.

- d) Supposons qu'au lieu de dire «I love you», Sam ait fait un long discours alambiqué et que Jules réponde à Juliette: «Il a dit qu'il était amoureux de toi.» L'énoncé enchâssé après «dire que» est alors un résumé en français du discours en anglais de Sam. L'identité propositionnelle exacte des énoncés de Sam n'est pas préservée. Mais entre les énoncés de Sam et le résumé de Jules, il peut y avoir une ressemblance propositionnelle: il faut pour cela que la forme propositionnelle du résumé soit un bon échantillon (un bon prototype) des propositions exprimées initialement par Sam.

Entre la citation, qui est une reproduction, et le résumé, qui est une forme complexe de style indirect, en passant par la traduction et le style indirect simple, la part de l'interprétation grandit. Naturellement, il n'y a pas de raison de tenir pour identiques la pensée que Sam a choisie d'exprimer par tel ou tel énoncé anglais et la pensée respectivement suscitée dans l'esprit de Jules et de Juliette lorsqu'ils considèrent la proposition que Jules a choisi d'exprimer alternativement par une traduction, le style indirect simple ou un résumé. Sam, Jules et Juliette ne pensent pas de la même façon à Juliette qui, selon la théorie de la référence directe, fait partie de la proposition exprimée ou communiquée en question. Ils n'infèrent pas les mêmes conséquences de leur compréhension de cette proposition.

Admettons que, dans le cas le plus simple, une pensée soit une représentation mentale ou conceptuelle de la réalité (d'un événement ou d'un état de choses réel). A la différence d'un énoncé, qui est une représentation à la fois linguistique et publique, on ne peut reproduire une pensée en la citant. Un énoncé (comme «Mitterrand est un grand président») peut conjointement ou alternativement servir à représenter un état de choses dans la réalité et/ou à représenter une pensée portant sur la réalité. Supposons que cet énoncé serve à Fabius conjointement ou alternativement à représenter un état de choses et/ou sa propre pensée. Il décrit une réalité politique en vertu de laquelle il est vrai ou faux. Quant à la pensée de Fabius qu'il représente, c'est une représentation conceptuelle de la réalité politique. Disons que la pensée de Fabius est une représentation conceptuelle de premier ordre d'une réalité politique dont l'énoncé est une représentation linguistique publique de premier ordre. Par conséquent l'énoncé est une représentation de second

ordre de la pensée de Fabius. La relation de premier ordre entre une représentation et un état de choses réel est différente de la relation de second ordre entre deux représentations: une représentation linguistique publique et une représentation conceptuelle mentale (ou privée). Dans le cadre de Sperber et Wilson (1986), la première relation est une *description*, la seconde une *interprétation*. Un énoncé est une bonne interprétation d'une pensée si leurs formes propositionnelles respectives ont entre elles suffisamment de ressemblance logique. Un résumé a suffisamment de ressemblance propositionnelle avec ce qu'il résume lorsqu'il permet d'inférer les conséquences principales auxquelles l'original donnerait lieu. Un énoncé est une bonne interprétation d'une pensée si sa forme propositionnelle permet d'inférer les conséquences importantes auxquelles la famille de propositions de la pensée donneraient lieu – par exemple, qu'un candidat socialiste (et pourquoi pas Fabius lui-même?) a de bonnes chances aux prochaines élections présidentielles françaises ou qu'aucun autre candidat socialiste (et surtout pas Rocard) n'a d'aussi bonnes chances que Mitterrand à ces élections.

Pas plus qu'entre la forme propositionnelle d'un énoncé et celle d'une pensée, entre deux représentations conceptuelles – celle qu'un locuteur choisit d'interpréter au moyen d'un énoncé et celle que forme l'auditeur à partir de sa compréhension de la forme propositionnelle de l'énoncé –, il n'est besoin de supposer qu'il y a identité propositionnelle pour expliquer la communication. Il faut que la ressemblance entre les constituants conceptuels de la pensée garantisse une ressemblance propositionnelle capable d'engendrer un nombre suffisant d'implications communes.

Quoique le concept de représentation mentale ait subi certaines critiques (dont celle de Dennett [1978]), le cadre défendu dans cet article est compatible avec les hypothèses communément admises en psychologie cognitive qu'il soumet à une généralisation inoffensive. A l'idée courante qu'une pensée est une représentation conceptuelle (mentale) de la réalité, s'ajoutent deux idées: qu'un énoncé est une représentation linguistique publique et descriptive de la réalité dont la pensée est une représentation conceptuelle et qu'un énoncé est une représentation interprétative de la pensée en question.

Bibliographie

- T. Burge, Individualism and the Mental, in: P. A. French, T. E. Uehling, Jr. et H. K. Wettstein (eds.), *Midwest Studies in Philosophy*, vol. IV, Minneapolis 1979.
- T. Burge, Other Bodies, in: A. Woodfield (ed.), *Thought and Object*, Oxford 1982.
- T. Burge, Individualism and Psychology, in: *The Philosophical Review* 95, 3–45, 1986.
- P. M. Churchland, Eliminative Materialism and Propositional Attitudes, in: *The Journal of Philosophy* 88, 2, 67–90, 1981.
- D. Dennett, *Brainstorms*, Montgomery, Vermont 1978.
- K. S. Donnellan, Reference and Definite Descriptions, in: S. P. Schwartz (ed.), *Naming, Necessity and Natural Kinds*, Ithaca 1966.
- K. S. Donnellan, Speaking of Nothing, in: S. P. Schwartz (ed.), *Naming, Necessity and Natural Kinds*, Ithaca 1974.
- J. A. Fodor, Methodological Solipsism Considered as a Research Strategy in Cognitive Psychology, in: J. A. Fodor (1981), *Representations. Philosophical Essays on the Foundations of Cognitive Science*, Cambridge, Mass. 1980.
- J. A. Fodor, *The Modularity of Mind*, Cambridge, Mass. 1983a.
- J. A. Fodor, *Narrow Content and Meaning Holism*, miméo, MIT, 1983b.
- J. A. Fodor, *Psychosemantics (à paraître)*, 1987.
- D. Kaplan, *Demonstratives*, miméo, UCLA, 1977.
- S. Kripke, Naming and Necessity, in: D. Davidson et G. Harman (eds.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht 1972.
- M. Lockwood, On Predicating Proper Names, in: *The Philosophical Review* 84, 471–98, 1975.
- D. Marr, *Vision*, San Francisco 1982.
- C. A. B. Peacocke, Proper Names, Reference and Rigid Designation, in: Blackburn (ed.), *Meaning, Reference and Necessity*, Cambridge 1975.
- H. Putnam, The Meaning of «Meaning», in: H. Putnam (1975), *Philosophical Papers*, vol. II, Cambridge 1974.
- H. Putnam, Computational Psychology and Interpretation Theory, in: H. Putnam (1983), *Philosophical Papers*, vol. III, Cambridge 1983.
- Z. Pylyshyn, *Computation and Cognition*, Cambridge, Mass. 1984.
- W. V. O. Quine, *Word and Object*, Cambridge, Mass. 1960.
- F. Recanati, *Rigidity and Direct Reference*, miméo, CNRS, Paris 1986.
- D. Sperber et D. Wilson, *Relevance, Communication and Cognition*, Cambridge, Mass. 1986a.
- D. Sperber et D. Wilson, Loose Talk, in: *Proceedings of the Aristotelian Society*, 86, 153–71, 1986b.
- S. Stich, *From Folk Psychology to Cognitive Science*, Cambridge, Mass. 1983.
- P. F. Strawson, Perception and its Objects, in: G. F. Macdonald (ed.), *Perception and Identity*, Londres 1979.
- A. Woodfield, On Specifying the Contents of Thoughts, in: A. Woodfield (ed.), *Thought and Object*, Oxford 1982a.
- A. Woodfield, Thought and the Social Community, in: *Inquiry* 25, 435–50, 1982b.
- A. Woodfield, *Varieties of Mental Representation*, miméo, université de Bristol, 1986.